

137e assemblée générale

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **105 (2002)**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-685275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

137^e Assemblée générale

Samedi 1^{er} juin 2002

Hôtel Beaulac, Neuchâtel

Programme et ordre du jour

09 h 00

Accueil

09 h 30

Séance administrative

1. Ouverture: salutations, excuses, discours, scrutateurs

2. Rapports et programmes d'activité

Partie administrative

c) Cercle d'études historiques

d) Cercle d'études scientifiques

e) Cercle d'archéologie

f) Cercle de mathématiques et de physique

g) Cercle de patois

3. Comptes 2001

a) Présentation

b) Rapport des vérificateurs

c) Approbation

4. Présentation du budget 2002

a) Présentation

b) Acceptation de la cotisation

c) Acceptation du budget

5. Modifications statutaires selon les propositions du Comité directeur

6. Elections

a) Vérificateurs des comptes

b) Comité directeur – membres

– président

c) Honorariat

7. Divers: prochaine AG

11 h 45

Conférence donnée par M. Jean-Pierre Jelmini

12 h 30

Apéritif

13 h 00

Repas à l'Hôtel Beaulac

15 h 00

Visite libre de l'Arteplage de Neuchâtel

M^{me} Marie-Hélène B...

Hôtel Beaulac, Neuchâtel

Hôtel Beaulac, Neuchâtel

Accueil

Séance administrative

1. Ouverture: salutations, excuses, discours, scrutateurs
2. Rapports et programmes d'activité
 - a) Secrétariat
 - b) Actes et Editions
 - c) Cercle d'études historiques
 - d) Cercle d'études scientifiques
 - e) Cercle d'archéologie
 - f) Cercle de mathématiques et de physique
 - g) Cercle de patois
3. Comptes 2001
 - a) Présentation
 - b) Rapport des vérificateurs
 - c) Approbation
4. Présentation du budget 2002
 - a) Présentation
 - b) Acceptation de la cotisation
 - c) Acceptation du budget
5. Modifications statutaires selon les propositions du Comité directeur
6. Elections
 - a) Vérificateurs des comptes
 - b) Comité directeur – membres
– président
 - c) Honorariat
7. Divers: prochaine AG

Conférence donnée par M. Jean-Pierre Jelmini

Apéritif

Repas à l'Hôtel Beaulac

Visite libre de l'Arteplage de Neuchâtel

PERSONNALITÉS PRÉSENTES

Comité directeur

- M. Claude Juillerat, président central
- M. Michel Hänggi, secrétaire général
- M. Alain Beuchat, trésorier central
- M. Claude Rebetez, responsable des Editions et des Actes
- M^{me} Danielle Rossé
- M^{me} Marcelle Roulet
- M. Jean-Pierre Bessire
- M. Jacques Hirt
- M. Pierre Lachat

Commission des Editions

- M. Philippe Wicht, président

Cercles

- M^{me} Raymonde Gaume, présidente du CA
- M. Jean-Claude Bouvier, président du CES
- M. Damien Bregnard (CEH)
- M. Jean-Marie Moine, président du Cercle de patois

Sections

- M^{me} Marie-Isabelle Cattin, Bienne
- M^{me} Marie-Paule Droz-Boillat, Neuchâtel
- M^{me} Françoise Jobé Karlen, Valais
- M^{me} Agnès Jubin, Fribourg
- M^{me} Josiane Beets, Lausanne
- M. Jean Louis Bilat, Bâle
- M. Nicolas Gogniat, Franches-Montagnes
- M. Raymond Jeanrenaud, Genève
- M. Jean-Marie Moine, La Chaux-de-Fonds

Secrétariat

M^{me} Marie-Hélène Bédât

M^{me} Madeleine Lachat

Membres d'honneur

M^{me} Anne-Marie Steulet

M. Bernard Bédât

M. Joseph Jobé

M. Jean-Louis Rais

M. Pierre Reusser

M. Philippe Wicht

Politiques et officiels

M^{me} Anita Rion, présidente du Gouvernement jurassien

M. Claude-Henri Schaller, secrétaire général du DIPAC

M. Michel Hauser, chef de l'OPH du canton du Jura et délégué aux Affaires culturelles de la République et Canton du Jura

M. Jean-Claude Zwahlen, président de Pro Jura

M. Frédéric Donzé, représentant Revue et Ass. Intervalles

M. Jacques Stadelmann, ADIJ + *Journal du Jura*

M. Philippe Etique, Université populaire jurassienne

M. Walter Wenger, délégué à la culture pour le Jura bernois

M. Jean-François Lachat, ancien secrétaire général de la SJE

1. OUVERTURE

A 9 h 30, M. Claude Juillerat, président central, ouvre la 137^e Assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation. Plus de 80 personnes ont répondu à l'invitation lancée. La convocation a été adressée en conformité avec les statuts et l'ordre du jour est accepté sans modifications.

Le président central adresse ses salutations à tous les émulateurs présents, et plus particulièrement aux personnalités invitées.

ALLOCUTION DE M. CLAUDE JUILLERAT *président central*

Mesdames, Messieurs,
Chers Emulateurs,

A l'occasion de l'Expo.02, la Société jurassienne d'Emulation a décidé de tenir ses assises sur un des sites mis en valeur par les multiples Arteploges. La Section de Neuchâtel, qui nous avait accueillis pour la dernière fois en 1991, a accepté avec gentillesse l'organisation de l'assemblée de ce jour. Qu'elle en soit remerciée, collectivement, mais plus particulièrement les artisans du succès de ce jour qui, sous l'experte direction de M^{me} Marie-Paule Droz-Boillat, ont œuvré avec efficacité pour vous recevoir dans des conditions optimales.

Neuchâtel, ville proche de l'espace historique jurassien, aux confins de la Principauté épiscopale de Bâle, n'est pas indifférente à notre cœur. Plusieurs d'entre nous y vécurent lors de leur formation supérieure, son Université étant aussi la nôtre, si proche, et francophone ! Pour d'autres, et souvent pour les mêmes, pauvres cumulards, l'entrée dans la vie d'adulte et de citoyen se traduisait par des vacances forcées sur les rives du lac, dans le cadre enchanteur du château de Colombier, à un coup d'aile de Neuchâtel, paradis de détente et d'évasion après de dures journées ou même de nuits qui nous laissaient sans ressort, mais désireux d'autres horizons.

Plus tard, l'âge aidant, nous avons apprécié les coteaux ensoleillés des automnes enchanteurs où les pampres vermeils ou dorés étaient la promesse tangible de nectars que la riche terre d'Ajoie mettra encore quelques décennies à produire aussi, modestement.

Mais derrière ces images de folklore se cache le pullulement des témoignages d'une vie culturelle intense, celle d'un passé plus que plurimillénaire, entre Laténiens et Prussiens, mais également la vie foison-

nante de l'aube du XXI^e siècle, dont plusieurs Jurassiens de la diaspora en sont les acteurs.

Neuchâtel se veut ouverte au monde: nous participons à cette ouverture par la collaboration intercantonale qui s'est instituée récemment, par exemple dans la création de l'espace BEJUNE, appelé à prospérer, à grandir, à tenter d'autres expériences de rapprochement de gens qui sont frères culturellement. Nous espérons ainsi contribuer à élargir réciproquement notre compréhension de l'autre, de ce voisin que séparent arbitrairement quelques traits de couleur sur des cartes géographiques, froide représentation des péripéties hasardeuses de l'Histoire.

La voix de Neuchâtel, jadis le timbre impersonnel de l'Horloge parlante, s'exprime de façon actuelle par la renommée internationale du Centre suisse d'électronique et de micromécanique, porte-parole moderne du sérieux d'une cité dont Farel tira les lignes rigides d'un code de bonne conduite, sous l'œil d'un Dieu le Père austère; alors que maintenant l'œil des Autorités se fait bienveillant envers les faiblesses humaines s'exprimant en des lieux publics, bars, cercles de nuit et autres guinguettes prolongeant le séjour des visiteurs des célèbres Galets.

Les passionnés de distractions plus relevées ont même pu apprécier cette semaine le fruit d'une heureuse collaboration entre Jurassiens et programmeurs de l'animation culturelle de l'Expo.02: le chef d'œuvre *Carmina Burana*, de Carl Orff, a été interprété en version brass band par l'Ensemble de Cuivres Jurassien. Nous sommes heureux de la reconnaissance de la valeur de cette formation bien de chez nous.

Trêve d'élucubrations! Passons aux activités pour lesquelles vous vous êtes déplacés, ce dont nous vous remercions.

Nous remercions plus particulièrement les représentants des Autorités qui ont tenu à nous manifester leur appui par leur présence ou par un témoignage que nous apprécions hautement. Hors des délibérations statutaires, nous allons entendre quelques paroles et réflexions que vont vous présenter incessamment les orateurs annoncés.

Je tiens, pour la dernière fois de ma carrière présidentielle, à vous réitérer mes remerciements à tous, pour votre présence souriante, votre appui sans réserve dans les manifestations émulatives, pour votre disponibilité quand nous avons fait appel à votre aide pour la promotion de la culture jurassienne. Une pensée toute particulière est réservée aux plus proches collaborateurs du Bureau, du Comité directeur et du Conseil de l'Emulation, toutes personnes dont le dévouement sans borne mériterait à lui seul une médaille *Bene merenti* à franges d'or, si nous versions vers la futilité des vaines décorations.

Merci encore, et bonne journée!

ALLOCUTION DE M^{ME} LA MINISTRE ANITA RION
présidente du Gouvernement de la République et Canton du Jura

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

D'année en année, votre Société convie le Gouvernement jurassien à son Assemblée générale, et c'est en règle générale le ou la ministre en charge de la présidence de l'Exécutif cantonal qui honore cette invitation d'importance.

De la sorte, j'ai eu l'avantage de m'exprimer devant vous une première fois en 1997, année qui marquait le cent cinquantième anniversaire de la Société.

Cinq ans plus tard, j'ai le plaisir de vous retrouver, non plus cette fois à Porrentruy, berceau de votre association, mais hors de notre patrie jurassienne, en cette ville de Neuchâtel qui en est si proche.

Ce voisinage entre Neuchâtel et le Jura – je me plais à le souligner aujourd'hui en même temps que de saluer les autorités neuchâteloises –, ce voisinage, dis-je, n'est pas que géographique: il est plus profond et plus intime que cela, comme il peut l'être par la grâce de liens qui ont été forgés dans le creuset de l'histoire.

Et s'il en fallait administrer des preuves, je n'aurais qu'à évoquer la fréquentation de l'Université de Neuchâtel par de nombreux Jurassiens, la conclusion de divers accords d'instruction publique sous le label BEJUNE et, pour coller à l'actualité la plus immédiate, le fait que le Canton du Jura, dans trois semaines, s'en viendra en cette ville même organiser la première Journée cantonale qu'il ait jamais pu concevoir dans le cadre d'une Exposition nationale.

Traditionnellement – et j'y vois une marque des excellentes relations entre votre Société et les autorités cantonales jurassiennes –, le représentant du collège gouvernemental jurassien profite de la tribune qui lui est offerte à l'occasion d'une Assemblée générale de l'Emulation pour aborder brièvement les principaux sujets d'intérêt politique du moment.

Aujourd'hui, pour ne pas abuser de votre patience, je ne vais ni faire le point de la situation sur l'évolution de la Question jurassienne (il y aura pour cela, bientôt, le rapport annuel du Gouvernement au Parlement), ni parler en détail de l'important projet *Jura Pays Ouvert*.

J'ose croire en revanche qu'il vous intéressera de connaître l'avis de la représentante du Gouvernement jurassien sur l'évolution de la problématique liée à la politique culturelle.

Dès le début du mois de février passé, moment où le Gouvernement de la République et Canton du Jura a déposé son rapport ad hoc, les déli-

bérations sont entrées dans ce qui devrait être leur ultime phase politique, leur phase décisive, celle du niveau parlementaire.

Il ne m'appartient pas de dévoiler ou même d'évoquer ici les travaux qui ont cours actuellement au sein de la commission parlementaire chargée du dossier ainsi qu'à l'intérieur des divers groupes politiques jurassiens.

Je veux en revanche rappeler brièvement quelques aspects des options prises en l'occurrence par le Gouvernement jurassien.

Il y a une année, lors de l'assemblée que vous teniez à Berne, mon collègue, M. le ministre Claude Hêche, pouvait vous annoncer que ces options venaient d'être arrêtées par l'Exécutif, non sans ajouter qu'elles seraient de nature à vous «étonner en bien».

Ces options, vous les connaissez depuis lors, puisqu'elles ont été présentées au mois de mai de l'an passé et aussitôt mises en consultation auprès de larges milieux, parmi lesquels les organes directeurs de votre Société.

Elles consistent pour l'essentiel – je le rappelle – en ceci: la dotation à plein temps du poste de délégué aux affaires culturelles; l'insertion de ce poste dans un service administratif «nouvelle formule» qui s'appellerait «Office du patrimoine et de la culture» ayant sa base en l'Hôtel des Halles à Porrentruy; l'examen, avec les milieux concernés, des besoins effectifs en infrastructures culturelles, dans la perspective d'aboutir une bonne fois à la réalisation d'une salle de spectacle d'envergure cantonale ou supra-régionale; l'instauration de conditions propres à accroître la concertation entre acteurs culturels et autorités cantonales.

Ces options, de manière générale, ont été bien reçues par les associations et organes qui ont été consultés; ce fut le cas de la Société jurassienne d'Emulation, à laquelle je donne acte ici de ses réponses favorables quant aux principes.

Les options arrêtées par le Gouvernement jurassien – je tiens à le souligner pour contrer une bonne fois certaines interprétations qui en ont été faites – ne constituent en rien un désaveu ou une annulation des mesures que l'Exécutif jurassien a prises en 1997 en confiant la charge administrative des affaires culturelles au chef de l'Office du patrimoine historique pour la moitié de son emploi du temps de travail.

Ces mesures de 1997 étaient logiques dans le contexte d'alors, contexte tout à la fois de difficultés économiques et de réforme administrative.

Elles se sont d'ailleurs avérées tout à fait praticables, et vous conviendrez qu'elles n'ont en tout cas pas nui à la vitalité culturelle jurassienne.

Comme auparavant, les associations ont continué de recevoir régulièrement les subventions de l'Etat.

Celui-ci a continué de jouer son rôle en matière culturelle tel qu'il l'a fait depuis l'entrée en souveraineté en 1979, et souvent même mieux

qu'avant; certaines opérations d'envergure sont venues en effet s'ajouter à la gestion des affaires courantes, ainsi, en 1999, la commémoration du millénaire de la donation de l'abbaye de Moutier-Grandval, en 2000, la participation du canton du Jura en tant qu'hôte d'honneur au Salon international du Livre à Genève ou, l'an passé, la célébration du centenaire de la naissance du professeur Auguste Viatte.

Et encore, les prix et autres distinctions culturelles prévues sur des bases légales ont continué d'être délivrés au rythme requis.

S'il en fallait une preuve, je puis vous en donner une en primeur: le Gouvernement de la République et Canton du Jura vient de décider l'attribution de son Prix des Arts, des Lettres et des Sciences de la législature 1999-2002, et ce Prix est décerné à l'artiste peintre Liuba Kirova, à qui il sera remis lors d'une cérémonie officielle prévue pour le samedi 24 août prochain.

Non, les options gouvernementales ne constituent pas un retour en arrière.

Elles sont au contraire conçues pour une politique culturelle nouvelle, une politique fondée sur l'ouverture, sur les contacts, sur les échanges, et cela à une échelle plus soutenue que cela ne fut jamais fait.

Ce choix d'une telle politique d'ouverture a été retenu parmi les divers scénarios qui étaient évoqués dans le désormais fameux *rapport Piddoux*.

Il l'a été notamment parce qu'il est en phase directe avec le vaste projet de société proposé par le Gouvernement jurassien sous l'appellation *Jura Pays Ouvert*.

C'est d'ailleurs pour ajuster au mieux les options de politique culturelle avec celles, plus générales, de *Jura Pays Ouvert* que la présentation au Parlement du dossier de politique culturelle a été retardée jusqu'au début du mois de février dernier, alors qu'elle était initialement prévue pour l'automne passé.

Je pense que le législatif cantonal se déterminera sur le sujet dès sa prochaine séance.

Ensuite, il sera possible de passer à la phase de réalisations, à commencer par la nomination d'une ou d'un délégué aux affaires culturelles à temps plein, qui aura – chose nouvelle dans notre canton et même inédite au plan romand – une fonction d'ambassadeur, d'animateur et de coordinateur.

Et la dimension interjurassienne de la problématique, me direz-vous?

Je m'en voudrais de négliger cet important aspect du sujet, surtout devant la Société jurassienne d'Emulation qui lui accorde, par son essence même, une attention toute particulière.

Rassurez-vous: je n'éluderai pas cet aspect, pas plus que le Gouvernement jurassien ne l'a négligé.

A ce propos, je voudrais vous rappeler d'abord que le rapport Pidoux, commandé par le Gouvernement à l'initiative du Parlement, a été réalisé par son auteur sans autres instructions de la part des autorités cantonales que de faire l'état des lieux et de formuler des pistes en matière de politique culturelle, qu'il a été livré après consultation de divers acteurs et milieux culturels jurassiens, et qu'il a abouti en définitive à des conclusions pour une politique culturelle conçue au plan de la République et Canton du Jura, et non pas au plan interjurassien.

Cela dit, l'opportunité d'une approche interjurassienne a été d'emblée prise en compte par le Gouvernement, encouragé d'ailleurs par des résolutions comme celle que vous aviez adoptée à Fribourg il y a deux ans.

Des contacts ont donc été pris avec l'Etat de Berne, partenaire du dialogue interjurassien qui s'exerce – il faut tout de même le rappeler – entre deux cantons qui ont chacun leur souveraineté propre.

Ces contacts ont montré que du côté bernois (le représentant de ce canton ici présent pourra le confirmer), l'option est prise de donner au Jura bernois un statut particulier à l'horizon de 2006 et de ne pas envisager de structures administratives interjurassiennes en matière culturelle avant cette échéance.

Du coup, je ne vois pas, à mon niveau de compétences et de responsabilités, d'autres possibilités que de prendre acte de ce choix bernois.

La Société jurassienne d'Emulation, qui, à bon droit, s'est toujours posée en gardienne de l'identité jurassienne, a sans doute son rôle à jouer et son message à formuler dans un tel contexte.

Je ne doute pas qu'avec elle et les autres associations culturelles, il sera possible, à la faveur des dispositions à prendre prochainement, d'affermir la concertation entre autorités et acteurs culturels, en ayant garde d'oublier que le but suprême d'une telle concertation est et reste l'intérêt bien compris du pays jurassien dans son indéfectible entité historique et culturelle.

Dans l'immédiat, je vous adresse le chaleureux salut du Gouvernement de la République et Canton du Jura, vous souhaite à toutes et à tous une bonne et agréable journée, formule mes bons vœux et mes félicitations aux anciens et nouveaux responsables de la Société jurassienne d'Emulation et exprime ma gratitude aux membres de la section neuchâtelaise qui nous accueillent aujourd'hui.

Merci de votre attention.

Oui, les Neuchâtelois sont fiers de vous accueillir non seulement en raison des liens qui unissent le Jura historique et leur région. Mais encore pour les liens qui unissent le Jura à la Suisse romande. Les liens qui unissent le Jura à la Suisse romande. Les liens qui unissent le Jura à la Suisse romande.

ALLOCUTION DE M^{ME} MARIE-PAULE DROZ-BOILLAT

présidente de la section de Neuchâtel de la SJE

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la bienvenue en terre neuchâteloise et espère que cette journée vous plaira.

Il n'a pas été simple d'organiser cette 137^e Assemblée générale dans le cadre d'Expo.02, mais cela semblait incontournable puisque la région des trois lacs allait être, sinon le centre du monde, du moins le point de focalisation de la Suisse durant plusieurs mois. C'était aussi un peu un point d'orgue qui se voulait cadeau pour moi puisque je quitterai la présidence de la section de Neuchâtel à l'issue de cette journée. La difficulté venait de ce que tout était virtuel jusqu'il y a quinze jours. La difficulté venait aussi des critiques, souvent virulentes, véhiculées par les médias. Certains ont voulu faire rimer Expo avec chaos, impôts, démagie ou fiasco et petit à petit on se rend compte qu'Expo peut aussi rimer avec beau, nouveau, bravo, chapeau.

Mais j'en ai assez dit et vous jugerez tantôt par vous-mêmes.

Ce 1^{er} juin ne se voudra pas seulement autour d'Expo.02. Vous avez sûrement déjà admiré et reconnu, derrière ce plâtre, la griffe d'André Ramseyer, Tramelot d'origine. Je ne vous ferai pas l'affront de vous le présenter en tant que sculpteur, son œuvre gigantesque fait partie intégrante du paysage neuchâtelois. Mais il est aussi poète, ce qui est moins connu. Son premier recueil est sorti en 1998, préfacé par Pierre-Olivier Walzer. Je ne résiste pas au plaisir de vous en lire quelques lignes :

Offrande

je t'offrirai cette grande respiration d'écume

au parfum des rivages

cette palpitation de l'air

à la peau des nuages

ce cri d'allégresse

au brouillard des oiseaux

et le grand chant d'amour

à la pâleur du jour.

Son épouse Jacqueline est, elle aussi artiste, au talent de plus en plus reconnu dont voici l'une des œuvres. Elle aime à travailler les jaunes et les ors qui donnent un sentiment de vie à ses toiles. Je les remercie très sincèrement de nous avoir prêté ces deux bijoux pour agrémenter l'AG.

Je ne voudrais pas terminer sans rappeler les liens étroits qui unissent le Jura et Neuchâtel. Ils sont même parfois inextricables. J'en voudrai pour preuve les deux dernières anthologies de littérature, l'une jurassienne et l'autre neuchâteloise. Sur les dix-sept écrivains jurassiens cités dans la première, cinq se retrouvent dans la seconde: Pierre Chappuis – Hughes Richard – Roger-Louis Junod – Jean-Pierre Monnier et Bernard Liègme. Et je suis sûre que les exemples, dans d'autres domaines, sont foison.

Avant de céder la parole au représentant du DIPAC, M. Claude-Henri Schaller, permettez-moi, au nom de la SJE, de remercier la ville de Neuchâtel qui met à notre disposition les arrangements floraux, le Conseil d'Etat qui nous offre l'apéritif, l'Office du tourisme les dépliants que vous avez trouvés à vos places ainsi que le comité de la section de NE, les secrétaires de Porrentruy (M^{mes} Bédât et Lachat). Merci aussi au président central, M. Claude Juillerat, et au secrétaire général, M. Michel Hänggi de la confiance qu'ils m'ont témoignée et de s'être déplacés, début avril, à Neuchâtel pour nous encourager.

M. Jean-Pierre Jelmini n'arrivera que vers 11 h 30. Je vous le présenterai brièvement à ce moment-là.

Merci.

ALLOCUTION DE M. CLAUDE-HENRI SCHALLER
*secrétaire général du Département de l'instruction publique
et des affaires culturelles*

Au nom du Conseil d'Etat, je vous souhaite une cordiale bienvenue dans la République et Canton de Neuchâtel.

Le Conseil d'Etat a été très sensible à la tenue de votre Assemblée en terre neuchâteloise. Malheureusement, les membres du Gouvernement n'ont pas pu se libérer de leurs obligations pour assister à votre Assemblée générale. Mais soyez certains qu'ils sont en pensée avec vous en ce moment.

Oui, les Neuchâtelois sont fiers de vous accueillir. Non seulement en raison des liens qui unissent le Jura historique et leur région. Mais encore parce que nos coins de pays forment une communauté de vie et de destin, qui est appelée à se renforcer par des projets communs. Par exemple, dans le domaine de la formation des enseignants. Je pense à la Haute Ecole Pédagogique BEJUNE.

Et bientôt, par la mise en réseau de nos hautes écoles, au sein d'une seule et unique entité, intégrée à la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale. Ceci sans oublier l'Expo.02!

La compétitivité économique de la Suisse n'est plus ce qu'elle était, à en croire les derniers rapports du Secrétariat d'Etat à l'économie et de l'Organisation de Coopération et de Développement économique. Le marché, à lui seul, semble résumer le monde et façonner notre quotidien. A tel point que les «Peer Review», le «Bench Marking», le «Consulting», les «Business Plans» – et j'en passe! – font partie de notre vocabulaire courant.

Nos sociétés sont parfois déboussolées, face aux défis d'un monde qui semble leur échapper, qui tourne de plus en plus vite. Un monde qui leur paraît – qui nous paraît – de plus en plus petit. «Les dures nécessités économiques nous assiègent, nous pressent et nous harcèlent. (...) C'est le moment de serrer les rangs.»

Tel est l'appel que lance aux Jurassiens Paul Otto Bessire, en 1935, dans la préface de son *Histoire du Jura Bernois*. Un appel qui garde toute son actualité et qui pourrait aujourd'hui être lancé à tous les Suisses, Expo.02 oblige!

Chaque exposition nationale n'est-elle pas toujours le reflet des problèmes et des doutes, mais aussi des réflexions, des visions et des espoirs d'une époque? L'Expo.02 échapperait-elle à cette règle?

«Serrer les rangs!», c'est aussi avoir le courage et l'audace de publier les poèmes, les découvertes scientifiques, les rêves les plus fous des artistes et des intellectuels d'une région qui peut paraître petite, à l'échelle d'aujourd'hui. De maintenir, malgré la concurrence acharnée des plus grands, malgré la globalisation, un savoir humaniste et de l'enraciner au sein de la population. C'est la vocation de la Société jurassienne d'Emulation, depuis sa fondation. «Serrer les rangs», c'est trouver l'énergie de diffuser la connaissance, pour la faire rayonner, pour la faire partager, en faire l'objet d'un dialogue. «Serrer les rangs», c'est enfin réunir, rassembler une communauté éparpillée aux quatre coins de la Suisse. Car les Jurassiens, à leur manière, forment une diaspora.

La Société jurassienne d'Emulation, à travers ses sections, contribue à maintenir et à faire vivre un magnifique réseau. A travers la Suisse. A travers les générations. J'en veux pour preuve ces rangées d'*Actes* que me montrait mon père et qu'il tenait lui-même de son père et de son grand-père. Et aujourd'hui, je perpétue cette tradition. Dans le même esprit.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, la globalisation ne constitue certainement qu'un épisode de l'histoire. Je suis convaincu que nos communautés auront toujours plus besoin d'humanisme pour trouver la force de relever les défis de demain. Nous aurons toujours besoin

d'un humanisme, à l'image de celui que cultive la Société jurassienne d'Emulation, au service de la connaissance.

Vous poursuivez ce but et nous vous disons notre gratitude.

Au nom du Conseil d'Etat, je vous souhaite plein succès pour votre avenir et vos projets futurs.

En espérant que vous garderez un magnifique souvenir de cette Assemblée générale à Neuchâtel. Et de votre visite à l'Expo.02.

2. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

A) SECRÉTARIAT



Michel HÄNGGI

Secrétaire général

Non-émulateur en septembre, Secrétaire général en octobre, me voilà amené, six mois à peine après mon entrée en fonction, à me lancer dans un rapport d'activités... Tâche ardue, vous en conviendrez, alors que me manquent et l'objectivité, qui naît de la parfaite connaissance du fonctionnement de la Société et des dossiers dont celle-ci s'occupe, et le recul nécessaires lorsque l'on ambitionne de faire le bilan d'une année de travail.

Permettez-moi donc, à l'encontre de tous les usages sans doute, de l'habitude sans doute aussi, de faire de mon rapport l'état des lieux d'un chantier, d'une réflexion en cours, d'une impulsion à peine donnée, et de vous soumettre quelques suggestions qui n'engagent que moi, même si celles-ci me semblent rejoindre les vues de l'actuel Comité directeur.

Trois mots suffisent pour définir le regard tout neuf que je pose sur la Société jurassienne d'Emulation: rassuré, confiant, enthousiaste.

Rassuré tout d'abord par la vitalité d'une société plus que centenaire certes, mais profondément ancrée dans les réalités culturelles d'aujourd'hui. En cette période où certains d'entre nous délaisseront pour un temps peut-être la culture pour le ballon rond, j'ose ici une digression métaphorique et footballistique, même si je n'ignore pas qu'il est traditionnellement très audacieux, voire cavalier, d'associer le sport à la culture... Le club de Turin, la Juventus, possède de longue date le surnom de «Vieille Dame». Raillée à travers toute la Botte, on la croit moribonde, dépositaire d'une philosophie de jeu éculée, dépassée. Annoncée périodiquement à l'agonie, elle renaît pourtant sans cesse et est à nouveau, depuis un mois, le fleuron du football transalpin. Comme elle, plus toute jeune, souvent montrée du doigt, la Société jurassienne d'Emulation ne ressemble en rien à l'image de vieille dame qu'on lui attribue parfois. Six mois ont suffi pour me convaincre que la vieille dame se portait

bien. L'énergie qui anime le Comité directeur, son souci d'ouverture et de changement, dont ma présence semble être l'illustration, son attention permanente pour réadapter la Société aux exigences d'un monde sans cesse en mouvement, la vitalité des différents Cercles et des Sections, me prouvent que la Société jurassienne d'Emulation est une société consciente de ses devoirs à l'égard du patrimoine et de la culture jurassienne. La vieille dame n'a pas encore besoin de canne, rassurez-vous !

Rassuré, disais-je, mais aussi confiant et enthousiaste à l'idée de mener à bien les nombreux projets qui attendent le Comité directeur dans les mois à venir, à l'idée de participer à cet élan qui nous anime tous et qui nous est si cher. «Tous les jours, quand je me couche, je me prépare à mon enthousiasme du lendemain» disait Paul-Emile Victor. Ce sont ces mots que je retiens lorsque je me projette dans l'avenir de notre Société.

Et l'avenir, me direz-vous ?

Différentes pistes devront être envisagées. La Société jurassienne d'Emulation devra travailler sur son image et son corollaire, le recrutement. Cette tâche, nous en sommes tous responsables. Et lorsque chacun d'entre nous aura pris le temps et la peine de s'approcher d'une seule personne, une fois par année, et de lui expliquer le travail réel de l'Emulation et les buts qu'elle vise, alors peut-être pourrons-nous dire, comme Jacques Prévert : «Ne dites pas non, vous avez souri...». Dans le même ordre d'idée, il me semble que la création de nouveaux Cercles – je pense particulièrement à un Cercle de Littérature et un Cercle d'Arts – seraient à même de fédérer de nouvelles forces vives et de nouvelles envies.

La Société devra également œuvrer à la recherche de nouveaux talents. En ce sens, les récents contacts que j'ai eus avec la CELJ (Commission d'Encouragement aux Lettres Jurassiennes) marquent les débuts d'un nouveau partenariat qui relancera le Prix de l'Emulation. Le projet de lancement d'une collection littéraire pour jeunes écrivains pourrait en outre permettre à l'Emulation de jouer pleinement son rôle de catalyseur culturel. L'encouragement à la création, qui passe par le risque d'éditer des plumes en devenir, pourrait apporter à l'Emulation un souffle de fraîcheur bénéfique.

Enfin, la Société jurassienne d'Emulation devra renforcer son assise auprès des autorités politiques, assise devenue plus lâche au fil des années. Le rôle que la Société a joué et qu'elle continue à jouer dans le domaine culturel ou celui de l'édition doivent obtenir une reconnaissance d'un Etat qui a fait de la culture un des points forts du projet «Jura, pays ouvert». Une société telle que la nôtre qui ne serait plus un partenaire culturel d'envergure pourrait peut-être envisager une «seconde vie»; les

artistes et chercheurs qu'elle soutient, ne pourraient, eux, pas se passer d'un tel soutien.

Voilà le bilan d'un semestre d'activités: bilan enthousiaste, optimiste et projeté vers l'avenir. Et, comme Jean Renoir lorsqu'il avait tourné une scène qui le satisfaisait, je terminerai en disant: «Ah, mes enfants! C'était épatant, allez, on la refait, rien que pour le plaisir!»

Je ne terminerai toutefois pas sans remercier tous ceux qui m'ont aidé pendant ces quelques mois, sans remercier tous les membres du Comité directeur qui m'ont accueilli chaleureusement et facilité la tâche, sans signaler la convivialité qui a régné lors des réunions du bureau, enfin, sans mentionner la gentillesse des deux secrétaires sans lesquelles le plaisir eût pu ressembler à du travail.

Merci à tous.

B) ÉDITIONS 2001



Claude REBETEZ

Responsable des Editions

ACTES 2001

Les *Actes* 2001 ont, comme l'année dernière, été composés par l'entreprise de microédition Demotec SA de Porrentruy; 2000 exemplaires de série et 60 de luxe numérotés ont été tirés sur les presses de l'imprimerie Roos à Crémises. Cette année, la vouivre est parée d'une robe orangée. Le volume compte 355 pages foliotées et 23 pages de publicité.

La partie rédactionnelle se compose de 14 articles qui couvrent comme par le passé les domaines les plus variés des sciences, des arts, des lettres et de l'histoire.

Les biologistes découvriront avec intérêt deux contributions qui ont trait à l'Afrique. La première, sous la plume du professeur André Aeschlimann, retrace l'évolution du Centre suisse de recherches scientifiques en Côte d'Ivoire à l'occasion du 50^e anniversaire de sa fondation. Dans la seconde, le professeur André Rougemont présente le programme et les succès obtenus dans lutte contre la «cécité des rivières», maladie pa-

rasitaire répandue en Afrique de l'Ouest. Toujours dans le domaine des sciences, on relève deux articles qui ne manqueront pas d'intéresser les amateurs de champignons. Daniel Job nous parle de l'utilisation des champignons à des fins culturelles ou thérapeutiques au cours des temps, tel l'amadou utilisé pour allumer le feu, cautériser les blessures ou comme objet rituel. François Freléchoux, mycologue amateur, nous gratifie d'une étude ayant trait à l'écologie des champignons dans le paysage jurassien.

Dans le domaine des arts, un large public sera certainement séduit par la présentation de trente sculptures récentes en terre jurassienne sous l'œil sensible et avisé de la photographe franc-montagnarde Fabienne Jobin Steiner.

La rubrique consacrée à la littérature fait la part belle aux femmes et aux hommes de lettres avec un recueil d'une quinzaine de poèmes de Bernard Chapuis, la présentation par André Wyss d'un poète oublié de *L'Anthologie de la littérature jurassienne*, Charles Racine, le discours caustique et futuriste prononcé par Bernard Comment lors de l'inauguration des nouvelles installations de la Bibliothèque nationale suisse, et une petite étude linguistique qui révèle que Jean-Henry Jaquerez, dans son journal du XVIII^e siècle, s'est largement inspiré des vers de Boileau.

Les *Actes* 2001 accordent aussi une place importante à l'histoire. On y trouve tout d'abord le compte rendu du Colloque d'histoire organisé dans le cadre des festivités de réouverture de l'Hôtel de la Gare cher à Gilberte de Courgenay. Pierre-Yves Donzé nous propose ensuite une étude qui a trait à une nouvelle approche de la gestion et de la médicalisation de l'hôpital de Porrentruy entre 1870 et 1940. Enfin, John Vuillaume retrace le contexte industriel et politique qui a prévalu lors de l'implantation et du développement du tour automatique en ville de Moutier, ceci dans le cadre de la création du Musée du tour automatique en cité prévôtoise.

Enfin, comme par le passé, chaque émulateur pourra prendre connaissance des rapports de nos présidents de sections et de cercles, autant de pierres apportées à l'édifice de l'Emulation.

ÉDITIONS 2001

L'année éditoriale 2001 a été marquée par la sortie de deux ouvrages. Le premier est l'œuvre d'un membre d'honneur de l'Emulation, Jean-Louis Rais, qui nous a gratifiés d'une étude fort intéressante sur les rues de Delémont, publiée dans la Collection *L'œil et la mémoire*. Cet ouvrage, tiré à 1000 exemplaires, a été un tel succès de librairie qu'il a été épuisé en deux mois. Réédité à 700 exemplaires, il nous en reste actuellement un peu plus d'une centaine.

L'année dernière, je vous avais raconté comment, lors d'une rencontre avec Pierre Marquis dans son atelier à Courrendlin, avait germé l'idée d'une nouvelle collection de l'Emulation. Baptisée *Le champ des signes*, cette collection a pour objectif de donner la parole aux femmes et hommes de lettres, et aux artistes. Le but n'est pas de se contenter d'illustrer par le dessin, l'aquarelle, l'huile, la peinture acrylique ou la photographie des textes littéraires, mais de favoriser la synergie entre lettres et art, de donner une impulsion à la création. Le premier ouvrage, ayant pour titre *Quelques fourmis sur la page*, présente des apostilles d'Alexandre Voisard agrémentées de fort belles aquarelles de Pierre Marquis, coloriste reconnu. L'édition de luxe se compose des 20 aquarelles originales reproduites dans l'ouvrage et d'un exemplaire numéroté et parafé par les artistes. Une exposition des œuvres originales a été organisée au Collège Stockmar à Porrentruy et, à ce jour, il ne reste plus qu'un seul exemplaire de luxe. Avis aux amateurs !

Et pour 2002, me direz-vous... Les projets ne manquent pas. Je ne peux que vous recommander le huitième volume de la Collection *l'Art en œuvres* réalisé dans le cadre de l'exposition organisée par ARCOS à Saint-Ursanne en été 2002. Cet ouvrage consacré au peintre Pierre Marquis va sortir de presse dans le courant du mois de juin. Il comprend une Préface d'Alexandre Voisard et une étude critique de l'œuvre de l'artiste rédigée par Valentine Reymond, conservatrice du musée des Arts à Moutier. L'ouvrage comprend une centaine d'œuvres en couleur de Pierre Marquis.

Un autre projet est prévu pour cet automne. Le deuxième volume de la collection *Le champ des signes* donnera la parole au photographe Jacques Bélat et à l'écrivain Daniel de Roulet, deux artistes qu'il n'est plus nécessaire de présenter, tant leur parcours a été jalonné de succès.

Pour clore, le responsable adresse ses remerciements sincères à M^{mes} Bédât et Lachat pour leur disponibilité et la qualité de leurs services, et amicaux aux membres de la commission des éditions, présidée par notre ami Philippe Wicht, pour leur précieuse collaboration et leurs conseils judicieux.

C) CERCLE D'ÉTUDES HISTORIQUES



Claude Hauser

Responsable du CEH

Depuis l'assemblée générale du 21 avril 2001 à Moutier, le Cercle d'Etudes Historiques (CEH) a réalisé les activités et travaux suivants.

Lettres d'information

Deux numéros ont paru au cours de cette année, dont la *Lettre spéciale* (N° 25) consacrée à l'histoire des femmes dans le Jura, qui a été présentée par le CEH lors du Salon des régions du livre qui se tenait à Porrentruy. Rassemblant plus d'une dizaine de textes inédits pour un volume total d'environ 150 pages, cette *Lettre* préfacée par l'historienne française Michelle Perrot, spécialiste de l'histoire des femmes, a rencontré un franc succès, suscité de nombreux échos dans la presse, et fera date parmi les publications du CEH. Sa préparation a occupé les membres du Bureau durant tout le premier semestre 2001. En décembre, une *Lettre* numéro 26 est parue, consacrée essentiellement au thème de l'histoire de l'édition.

Rencontres de Neuchâtel

Ces rencontres ont été délocalisées à Porrentruy et elles ont connu un franc succès, puisqu'une cinquantaine de personnes ont pu assister le 12 décembre à une excellente présentation, par Clément Crevoisier, de son mémoire de licence consacré à «Pierre-François Paris, *factotum* des Princes». L'expérience réalisée à Porrentruy se poursuivra certainement pour les prochaines éditions de ces Rencontres.

Cahiers d'études historiques

Deux projets de publication sont actuellement en cours, l'un portant sur le mémoire de Jean-Luc Wermeille consacré à une micro-histoire sociale de la population de Saignelégier, l'autre touchant les recherches de Michel Hof sur l'abbé de Raze, ambassadeur des princes-évêques à Paris.

Table des « Actes » de la SJE

Un calendrier de publication a été établi conjointement par François Kohler, responsable de la réalisation matérielle du volume, et le Comité directeur de la Société jurassienne d'Emulation. La sortie sur papier de cette *Table des Actes* est agendée à l'automne 2002.

Concours culturel de l'Assemblée interjurassienne

Le CEH a participé au concours culturel interjurassien en faisant valoir son activité éditoriale et les animations culturelles qu'il propose dans le domaine historique, tant pour le canton du Jura que pour le Jura bernois. Sa candidature n'a pas été retenue, mais d'autres tentatives pourront certainement se faire à l'avenir...

Préparation d'un colloque d'importance nationale

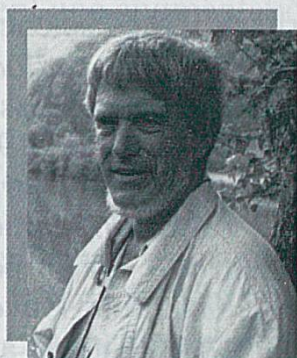
En collaboration avec la section de Porrentruy de la SJE, le CEH travaille depuis l'automne 2001 à la mise sur pied d'un colloque d'histoire sur le thème: «Les réfugiés en Suisse durant la Seconde Guerre mondiale, perspectives régionales», qui se tiendra le 25 mai 2002 à Porrentruy. Six historiens – dont l'ex-président de la Commission Indépendante d'Experts Suisse-Seconde Guerre mondiale M. Jean-François Bergier, participeront à ce colloque qui a reçu le soutien de la République et Canton du Jura ainsi que de la Société d'histoire de la Suisse romande. Un débat général animé par l'historien François Wisard ponctuera cette rencontre importante dont nous reparlerons dans le prochain rapport.

Assemblée générale du 9 mars 2002 à Saignelégier

L'assemblée générale de cette année a notamment permis aux membres du CEH d'adopter une résolution demandant à la Bibliothèque cantonale jurassienne d'accélérer la mise à jour de la *Bibliographie*

jurassienne et de s'ouvrir aux réseaux électroniques bâlois et bernois des bibliothèques. Au cours de la partie scientifique, l'historien et journaliste David Joly a présenté les résultats de son mémoire de licence traitant, à partir des sources du Département militaire fédéral, des différents projets d'installation de places d'armes dans les Franches-Montagnes durant la seconde moitié du XX^e siècle. Cette conférence organisée au Café du Soleil a réuni une soixantaine de personnes et suscité un débat animé, au cours duquel on a pu constater une fois de plus que tout dialogue entre la mémoire des témoignages et l'histoire est enrichissant pour la connaissance d'un sujet contemporain et controversé. D'autres études compléteront certainement dans un proche avenir les premiers résultats présentés par David Joly sur ce sujet passionnant.

D) CERCLE D'ÉTUDES SCIENTIFIQUES



Jean-Claude BOUVIER

Responsable du CES

Activités scientifiques

Le 23 mars 2001, le CES s'est retrouvé à Moutier pour écouter André Rougemont, enfant du même lieu, devenu professeur de santé publique à la Faculté de Médecine de Genève. Actuellement, il dirige le Département de Santé et Médecine Communautaire de la même faculté. Suite à ses travaux sur le terrain, il présente: *Programme de lutte contre la « Cécité des rivières » en Afrique occidentale*, exemple de coopération internationale dans le domaine de la santé.

Il s'agit d'une maladie parasitaire transmise par la piqure d'un moucheron appelé Simulie que l'on rencontre le long des cours d'eau. Le parasite peut atteindre les yeux et provoquer une cécité. Opérations insecticides, apparition d'un médicament, programme à visée écosanitaire global. (voir publication dans les *Actes* 2001).

Excursion avec la Société d'Histoire Naturelle du Pays de Montbéliard (SHNPM) le 24 juin à la Réserve naturelle de Plain de Saigne et à la gorge supérieure du Tabeillon. Jean-Claude Bouvier y présenta les aspects géomorphologiques (relief, géologie de base, hydrographie) et Jean-Claude Vadam, vice-président de la dite société, se concentra sur la végétation de la tourbière et de la gorge. Des données récentes méritaient d'être illustrées sur le terrain :

- le poljé structural de Plain de Saigne dans un ensemble de vallées sèches de morphologies variées. Effets de la trombe d'eau du 13 juin 2000;
- les vestiges d'un moulin dans un emposieu et les circulations souterraines vers le Doubs et la Sorne, les bizarreries du Tabeillon;
- les différents groupements de végétaux; hélophytes, bétulaie, haut-marais, pessière, bas-marais..., la diversité muscinale dans la gorge du Tabeillon;
- effets des travaux de réhabilitation réalisés en 1994-95: étang, mares, fosses pour améliorer l'hydratation de la tourbière.

Conférence le 14 septembre à l'Aula du Collège de Delémont. Suite au colloque 2000 sur les champignons, Heinz Surbeck, Dr ès sciences, physicien à l'Office fédéral de la santé, présente: *Champignons radioactifs; témoins d'un âge nucléaire*. Les retombées des années 1960 (essais nucléaires dans l'atmosphère) et de l'accident de Tchernobyl en 1986 ont apporté des quantités de radionucléides artificiels dans l'Arc jurassien. A cause de sa longue période de 30 ans et de son comportement chimique proche du potassium, c'est surtout le césium 137 qu'on peut détecter dans certains champignons. Les radionucléides naturels souvent négligés dans les discussions, ouvrent la fenêtre temporelle jusqu'à la dernière glaciation.

Le Cercle d'Archéologie et le CES ont décidé de collaborer dans l'organisation d'un «Colloque commun sur la climatologie», en automne 2001.

Le 2 novembre à Courgenay, Michel Magny, chercheur au CNRS à Besançon, présenta: *L'histoire du climat depuis 15000 ans archivée dans les lacs du Jura et du Plateau suisse. Une mise en perspective des questions actuelles relatives au climat*. (Voir rapport du Cercle d'Archéologie).

Le 24 novembre à l'aula du Collège à Delémont, suite du colloque: *Les glaciers et leurs fluctuations, témoins de l'évolution des climats anciens*, par le professeur Michel Monbaron, membre du comité de notre Cercle, géologue, enseignant la géomorphologie à l'Institut de Géographie de l'Université de Fribourg.

Durant toute la période du quaternaire, les glaciers des Alpes ont énormément fluctué, enregistrant des avancées spectaculaires suivies de retraits non moins impressionnants. Sur la base de témoins géologiques, géomorphologiques, archéologiques, historiques, etc., le conférencier analysa ces allées et venues, chercha à les situer chronologiquement pour les placer dans une perspective d'évolution du climat durant le quaternaire.

Réchauffement climatique: changement de l'environnement alpin au XXI^e siècle, par le professeur Martin Beniston, climatologue de réputation internationale, directeur de l'Institut de Géographie de l'Université de Fribourg.

Des techniques de simulation du climat permettent aujourd'hui d'affiner les prévisions du réchauffement global pour des petites entités géographiques, comme par exemple le domaine alpin. Ainsi, il est possible d'évaluer la sensibilité du climat régional par rapport au réchauffement planétaire en cours et à venir. Les précipitations pourraient être plus abondantes en hiver, mais en nette régression en été. Par ailleurs, les extrêmes climatiques (tempêtes, pluies, grêle, etc.) connaîtront probablement une augmentation de leur fréquence et de leur intensité.

Le 21 décembre à l'Aula du Collège de Delémont: *L'accroissement des taux atmosphériques de gaz carbonique: le réchauffement global du climat et les récifs coralliens*. Monsieur Droxler est un enfant de la Ciburourg. Il a obtenu son diplôme de géologue à l'Université de Neuchâtel. Depuis une quinzaine d'années, il travaille au Département des Sciences de la terre à l'Université Rice d'Houston, Texas, USA.

Les récifs coralliens modernes ont été assaillis sur plusieurs fronts durant les derniers 20 ans. Le gaz carbonique atmosphérique a augmenté très rapidement durant moins de deux siècles avec une amplitude égale à l'accroissement de plus du double de celui du dernier maximum glaciaire (10000 ans). Actuellement, la concentration du gaz carbonique a atteint des valeurs jamais rencontrées dans les périodes chaudes des quatre derniers cycles climatiques glaciaires. La chimie des eaux océaniques de surface va être modifiée par ces hautes teneurs et la calcification des coraux va décroître. Grande menace sur les récifs coralliens!

Administration

Les 25 membres présents à l'assemblée générale décidèrent de verser une cotisation encaissable tous les trois ans, pour reconstituer un fonds de réserve et mieux assurer l'information. L'édition des *Annales des*

sciences naturelles en Pays jurassien a remporté un réel succès et est épuisée; le tirage de la prochaine édition sera doublé. Nos relations avec L'Académie Suisse des Sciences naturelles s'organisent: nous recevons une information importante et nous participons à diverses consultations d'intérêt national.

E) CERCLE D'ARCHÉOLOGIE



Raymonde GAUME

Présidente du CA

Le comité du cercle s'est réuni 5 fois pour préparer les différentes activités de l'année 2001 qui a été riche en événements.

Activités proposées aux membres

La première sortie a conduit une vingtaine de membres à Zoug dans deux minibus. Le matin, M^{me} Irmgard Bauer, archéologue et conservatrice, nous a présenté son magnifique musée. Outre de riches collections très bien mises en valeur, nous avons visité les jardins de plantes préhistoriques et les ateliers d'expérimentations. Deux objets ont particulièrement attiré notre attention: une hache de 1,20 m de long, de Cor-tailod, datant de 4300 ans av. J.-C., en bois de frêne avec un placage de bouleau en forme de losange sur le manche, et aussi une semelle faite de mousse, avec encore la trace des orteils et du talon, datant de 3000 ans av J.-C. L'après-midi, nous étions accompagnés de M. Stefan Hochuli, archéologue cantonal. Nous sommes allés à Baar où se trouvent de nombreux sites du néolithique, du bronze, du Hallstatt et du romain. Ensuite, nous avons fait une ballade sur le site de Baarburg qui a connu 7 périodes d'occupation, dont celle d'un prince du Hallstatt.

Le 25 août, une journée très sympathique nous attendait à Gletterens. Plus de 20 personnes se sont retrouvées pour une instructive visite du village lacustre reconstruit grandeur nature. Après avoir assisté à des démonstrations de feu, nous avons fabriqué des cordelettes et nous avons préparé notre repas à la mode néolithique: potages à l'orge et aux lentilles, lapin et poisson grillés sur la braise, galettes, fromage frais et millet aux fruits et au miel. L'après-midi était réservé à la fabrication d'objets: pendentif en écorce de peuplier, couteau emmanché, poinçon ou aiguille en os. Tout le monde a façonné, taillé, poli, poli et encore poli, ce fut un réel plaisir.

2001, 10 ans d'existence pour le cercle archéo, nous devons absolument fêter cela! Le directeur du festival de films de Nyon, M. Christophe Goumand archéologue, a été d'accord de nous prêter les films primés lors de la dernière édition du printemps 2001. Le samedi 6 octobre, nous avons donc organisé un mini festival de films archéologiques dans la salle du Noirmont. Entre 30 et 50 personnes ont suivi ces merveilleuses productions, parfois très émouvantes, et toutes de grande qualité. La commune du Noirmont, représentée par son maire, nous a offert un apéritif bien garni.

Pour la soirée de la Saint-Martin, nous avons uni nos efforts avec le cercle scientifique pour présenter des conférences sur le climat d'hier, d'aujourd'hui et de demain. Nous avons inauguré la série avec une conférence de M. Michel Magny, chercheur au CNRS et directeur-adjoint du laboratoire de Chrono-Ecologie de Besançon, ayant pour titre: «L'histoire du climat depuis 15000 ans archivée dans les lacs du Jura et du Plateau suisse. Une mise en perspective des questions actuelles relatives au climat.» Les 80 personnes présentes ont suivi avec grand intérêt cette conférence présentée avec beaucoup de maîtrise. Les fouilles effectuées depuis plusieurs décennies en bordure des lacs ont permis de préciser dans quel environnement avaient vécu nos ancêtres et ont conduit à déterminer les oscillations du climat, ce qui ouvre les débats relatifs au réchauffement du climat actuel.

Groupe du Fer

Cette année, le groupe du fer, réuni en assemblée générale, a établi des statuts qui lui permettront de mieux gérer les différents projets en cours. Un comité a été nommé, ainsi que des vérificateurs des comptes, mais le groupe reste une émanation du cercle d'archéologie.

Les projets sont les suivants:

- Fouille d'un bas fourneau par les membres, à Lajoux, en accord avec l'Office du patrimoine historique.
- Rédaction d'une publication sur les expérimentations des meules à charbon de Lajoux et des bas fourneaux aux Lavoirs et à l'Ecomusée d'Alsace.
- Prospection dans le terrain
- Excursion au Tessin en 2001 et en Toscane en 2002

Assemblée générale

Elle a eu lieu à Vicques le 15 mars 2002. Elle a rassemblé 25 personnes, ensuite 10 personnes nous ont rejoints pour la conférence.

Nous avons convié M. Michel Fuchs, Président de l'association pour les recherches romaines en Suisse, pour nous parler de «La peinture murale romaine en Suisse: du fragmentaire au décor intérieur d'une villa». Ce grand spécialiste a établi des comparatifs entre les décors de Pompéi et Herculaneum, ceux d'Avenches, Vallon et Dietikon, ainsi que ceux de Vicques et Buix. Il a fait une présentation chronologique de l'évolution des peintures dans le monde romain, illustrée de magnifiques diapositives.

Publications

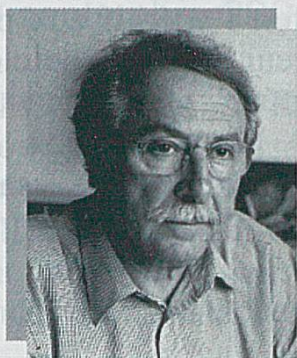
En mars 2002, le CAJ 12 est sorti de presse, ayant pour titre *Répertoire archéologique du canton du Jura, du I^{er} siècle av. J.-C. au VIII^e siècle ap. J.-C.* Il a été rédigé par M. Jean-Daniel Demarez, archéologue rattaché à la section archéologique du canton du Jura.

Activités 2002

- Sortie de l'Ascension, du 9 au 11 mai: 3 jours en Bourgogne, de l'abbaye de Saint-Germain à l'abbaye de Vézelay, en passant par Fontenoy, Saint-Fargeau, le chantier médiéval de Guédelon et les grottes d'Arcy.
- Le 24 août, excursion dans la région bâloise avec visite de l'exposition celtique au musée historique.
- 7 et 8 septembre, dans le cadre des journées du patrimoine, présentation des métiers liés au patrimoine à Delémont, Porrentruy et Loveresse.
- 25 octobre, conférence et souper de la Saint-Martin.

Pour terminer ce rapport, je me dois de remercier les membres du comité du cercle d'archéologie. En effet, leur motivation est toujours bien présente et c'est un réel plaisir de diriger les débats et d'organiser les activités de notre cercle.

F) CERCLE DE MATHÉMATIQUES ET DE PHYSIQUE



Charles FÉLIX

Responsable du CMPH

Le comité du Cercle s'est réuni le mardi 25 septembre à Delémont afin de préparer la 5^e Assemblée générale et de régler les derniers détails relatifs aux conférences qui ont eu lieu au Musée Jurassien des sciences naturelles, à Porrentruy, le 17 novembre 2001. Cette année était une année d'élections, et le comité a été reconduit en bloc. Mais il s'est enrichi par l'arrivée d'un nouveau membre: il s'agit de Monsieur Raphaël Mœckli, jeune docteur en physique, originaire de Porrentruy et établi dans la région lausannoise. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de sa présence parmi nous et lui souhaitons une cordiale bienvenue.

Une fois la partie administrative terminée, le public, composé d'une quarantaine de personnes, a eu le plaisir d'assister à deux conférences dont les thèmes étaient indépendants (contrairement aux années précédentes).

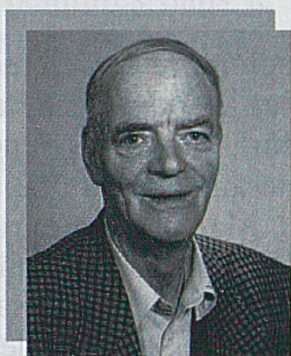
Le premier exposé était présenté par le professeur B. Kaup, de l'Université de Fribourg, et était consacré à une introduction mathématique au chaos. Sans entrer dans les détails techniques, précisons que cela consiste, par exemple, à étudier des modèles simplifiés de phénomènes naturels dont il est impossible de prévoir l'évolution temporelle avec une précision satisfaisante. Un exemple typique est fourni par la météorologie. En utilisant des modèles simples judicieusement choisis et quelques animations sur ordinateur, le conférencier a su nous faire comprendre ce qu'est un système chaotique au sens mathématique du terme.

La seconde conférence était donnée par le nouveau membre du comité, Monsieur Raphaël Mœckli. Il a choisi de nous parler du sujet de sa thèse de doctorat: l'imagerie médicale appliquée à la mammographie. En résumé, l'exposé était divisé en trois parties. La première était consacrée à des rappels sur la production de rayons X et sur leur interaction avec la matière. Dans la deuxième, le jeune docteur nous a décrit la problématique liée à la mammographie, à savoir: détecter des microcalcifications (qui témoignent de la présence de cellules cancéreuses) en utilisant des doses de rayonnement les plus petites possibles. Enfin, la dernière partie portait sur les résultats qu'il a obtenus et sur les perspectives d'utilisations cliniques de ceux-ci.

Comme le veut notre tradition, le Cercle a offert l'apéritif aux personnes présentes à l'issue des conférences; cela leur a permis de clore un après-midi enrichissant dans une atmosphère agréablement détendue.

Le secrétaire: Paul Jolissaint

G) CERCLE DE PATOIS



Jean-Marie MOINE

Responsable du Cercle d'étude du patois

Rappelons que dès l'annonce de la création officielle du *Voiyin*, les membres du Cercle d'étude du patois ont décidé de tenir chaque année non pas trois, mais quatre séances de travail. En principe, ces séances ont lieu à tour de rôle dans une localité de l'un des trois districts du canton du Jura. Nous espérons ainsi faire connaître, mieux et partout, l'existence de notre Cercle. Lors de chacune des séances, un des membres du *Voiyin* est prié de présenter un travail personnel. Voici la liste des séances tenues et les sujets traités:

16 juin 2001 au Restaurant Le National, à Muriaux

Morphologie des pronoms personnels de troisième personne (non réfléchis)

Christelle Godat nous présente un très intéressant travail où elle précise comment les pronoms devraient être prononcés (non pas, écrits). Elle a considéré quatre catégories de pronoms, à savoir:

- les pronoms personnels en fonction de sujets;
- les pronoms personnels en fonction de compléments d'objet direct;
- les pronoms personnels en fonction de compléments d'objet indirect;
- les formes toniques des pronoms personnels (utilisées avec les prépositions où lorsque l'on veut mettre en évidence un pronom).

29 septembre 2001 au Restaurant du Soleil, à Alle

M^{me} Anne-Marie Kasteler nous présente un très beau texte patois intitulé: *Quèques boussées d'mes seuv'nis d'afaince* (Quelques bribes de mes souvenirs d'enfance).

Il faut dire qu'Anne-Marie a passé sa jeunesse à Alle. Elle se retrouvait chez elle ce jour-là et elle puisa dans son émotion les racines profondes qui la rattachent à son beau village ajoulot.

8 décembre 2001 au Restaurant du Jura, à Bassecourt

Monsieur Marc Monnin a rassemblé *Quèques p'téts dires de tchie nôt* (Quelques petits dires de chez nous). Il les a patiemment recueillis pendant de nombreuses années et il nous en expose une partie dans son patois de Develier.

M^{me} Nicole Bindy a demandé à J.-M. Moine de traduire en patois le poème en prose «C'était un homme» que Johnny Cash a écrit alors qu'il était en prison. Elle nous lit alors *C'était in hanne* en y apportant quelques modifications propres au patois de Vermes.

Deux surprises nous attendent lors du repas qui suivit:

- Anne-Marie Kasteler fait en patois la prière avant les repas (*Prayerre d'vaint lai nonn*, traduction patoise de J.-M. Moine);
- le patron du Restaurant du Jura nous offre le repas. Il est évidemment vivement remercié.

16 mars 2002 au Restaurant de la Chevauchée, à Lajoux

Monsieur Marc Monnin nous présente une suite de ses *Quèques p'téts dires de tchie nôt* (Quelques petits dires de chez nous).

Puis, Monsieur Norbert Brahier et Madame Agnès Surdez nous font part de leurs recherches sur des noms de lieux de la commune de Lajoux.

Indiquons aussi que le *Voiyin* se doit de défendre la belle langue patoise. A cet effet, J.-M. Moine lit l'article *È reinvie!* (De travers!) qu'il a écrit, et qui a paru dans l'*Arc Hebdo* du 7 mars 2002. Dans cet article, l'auteur s'indigne du refus de l'acceptation par le Parlement jurassien de la motion déposée par le député Hubert Ackermann concernant le maintien des panneaux patois aux entrées des villages du Jura!

La bonne humeur retrouve toutefois ses droits quand Monsieur René Pierre, de Montreux-Jeune, nous apporte le patois *bondjoué d'ces d'Béfoûe* (le bonjour patois de ceux de Belfort), et que Monsieur Henry Tournier, de Besançon, vêtu d'une belle blouse noire, foulard rouge et noir autour du cou et canne à la main, entonne *lai p'tête Suzon* (la petite-Suzon).

1^{er} juin 2002

Le *Voiyin* a décidé d'animer l'Assemblée générale de la SJE tenue à Neuchâtel par le chant *Tchaint des voiy'nous*.

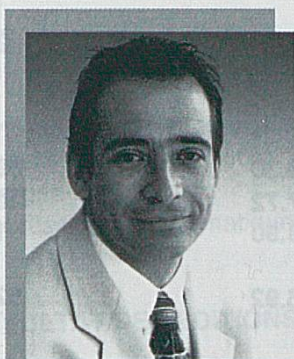
22 juin 2002 au Restaurant de la Fontaine à Seleute

M. Denis Frund nous présente un deuxième volet du programme préparé pour être présenté dans toutes les classes primaires jurassiennes. On y trouve surtout des mots patois relatifs aux métiers anciens et de magnifiques vieilles chansons en patois.

Nous signalons aussi que les membres du Cercle (les *voiy'nous*) n'ont cessé de compléter le «catalogue du patois», de préparer un futur nouveau «glossaire patois-français» et d'enregistrer sur cassettes des témoignages de patoisants encore vivants.

Les rapports présentés sont mis en discussion. Il sont acceptés sans autre, à l'unanimité et par acclamations, avec remerciements à leurs auteurs.

3. FINANCES



Alain BEUCHAT

Trésorier

BILAN AU 31 DECEMBRE 2001

	2001	2000
	Fr.	Fr.
ACTIF		
Caisse	1'369.70	1'402.65
CCP	13'618.66	6'491.56
Banques	82'052.30	57'210.85
1) Fonds de placements	312'086.25	312'086.25
./ Provision pour fluctuation cours boursiers	-10'000.00	0.00
Débiteurs	63'020.41	66'404.36
./ Provision pour pertes sur débiteurs	10'000.00	10'000.00
Actif transitoire	26'082.45	59'125.90
Ouvrages en stock	1.00	1.00
Mobilier et machines	1.00	1.00
Fonds Rais	1.00	1.00
Fonds Bibliothèque jurassienne	1.00	1.00
Informatique	1.00	10'000.00
TOTAL	478'234.77	502'725.57
PASSIF		
Créanciers	47'920.76	63'924.06
Passif transitoire	23'000.00	23'000.00
Provision générale	51'000.00	51'000.00
Provision Editions	219'000.00	219'000.00
Fonds :		
- Xavier Kohler	15'000.00	15'000.00
- Monuments Flury	637.50	637.50
- Paul Gostely	30'000.00	30'000.00
- Archéologie	44'201.05	39'488.90
- 150 ème (répertoire des actes)	25'000.00	25'000.00
Fortune au 1er janvier	35'675.11	34'739.01
Résultat de l'exercice	-13'199.65	936.10
TOTAL	478'234.77	502'725.57

1) Valeur boursière au 31.12.01 Fr. 301'107.00

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "ADMINISTRATION"

	2001 Fr.	2000 Fr.
PRODUITS		
Cotisations	68'290.30	69'167.10
Produits financiers	12'567.72	20'949.40
Produits divers	2'948.90	1'984.50
TOTAL	83'806.92	92'101.00
CHARGES		
Concours Emulation-Jeunesse	0.00	-14'072.60
Comptoir Delémontain	0.00	-3'220.95
Actes et tirés à part	-65'150.40	-61'937.50
Annonces dans les actes	9'200.00	9'700.00
Ventes actes et tirés à part	8'053.65	4'102.40
Cercles d'études	-11'000.00	-9'000.00
Assemblée générale et Conseils	-11'867.00	-7'651.25
Administration générale	-71'797.80	-84'363.10
Frais divers	-470.00	-440.00
Amortissements	-6'499.00	-5'999.00
Pertes sur débiteurs	-1'330.40	-3'992.55
Provision pour fluctuation de cours sur titres	-10'000.00	0.00
TOTAL	-160'860.95	-176'874.55
RESULTAT DU COMPTE D'ADMINISTRATION AVANT SUBVENTIONS	-77'054.03	-84'773.55
Subventions :		
- Canton du Jura	66'400.00	66'400.00
RESULTAT DU COMPTE D'ADMINISTRATION APRES SUBVENTIONS	-10'654.03	-18'373.55

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "EDITIONS"

	<u>2001</u> Fr.	<u>2000</u> Fr.
2) Honoraires gestion administrative et bénéfice co-éditions	1'690.00	9'097.15
3) Produits (y.c. subventions)	58'502.03	79'011.80
Charges	-57'737.65	-29'799.30
Amortissement informatique	-5'000.00	-5'000.00
RESULTAT DES EDITIONS	-2'545.62	53'309.65

- 2) A considérer comme diminution des charges de l'administration générale
3) Ventes propres livres de la S.J.E

COMPTE DE FONCTIONNEMENT GLOBAL

	<u>2001</u> Fr.	<u>2000</u> Fr.
Résultat du compte d'administration	-10'654.03	-18'373.55
Résultat du compte éditions	-2'545.62	53'309.65
RESULTAT GLOBAL AVANT DISSOLUTIONS ET ATTRIBUTIONS AUX PROVISIONS	-13'199.65	34'936.10
ATTRIBUTIONS		
Provision générale	0.00	-17'000.00
Provision édition	0.00	-17'000.00
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE APRES ATTRIBUTIONS PROVISIONS	-13'199.65	936.10

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié les comptes annuels 2001 préparés par le Comité directeur.

A l'issue de nos vérifications, nous avons acquis la conviction :

- que les comptes annuels annexés concordent avec la comptabilité ;
- que la comptabilité est régulièrement tenue et les comptes annuels régulièrement établis ;
- que le bilan donne une image fidèle de la fortune de l'association au 31 décembre 2001 ;
- que le compte de fonctionnement de l'exercice 2001 indique de façon précise l'origine des ressources et l'emploi qui en a été fait ;
- que le Comité directeur a agi conformément au but statutaire, aux décisions sociales et dans l'intérêt de l'association.

En conséquence, nous vous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont présentés.

Porrentruy, le 13 mai 2002

Jean-Pierre Béchir

Section d'Erguël

Jean-Claude Freléchoz

Section de Tramelan

Décision :

Après lecture du rapport des vérificateurs par M. Jean-Claude Freléchoz, l'Assemblée accepte à l'unanimité et par levée de mains les comptes tels que présentés. Elle en donne décharge au trésorier central, au Comité directeur et au Conseil.

4. PRÉSENTATION DU BUDGET 2002

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "ADMINISTRATION"

	BUDGET	COMPTES	BUDGET
	2002	2001	2001
	Fr.	Fr.	Fr.
PRODUITS			
Cotisations	67'000.00	68'290.30	67'000.00
Produits financiers	10'000.00	12'567.72	10'000.00
Produits divers	2'000.00	2'948.90	0.00
TOTAL	79'000.00	83'806.92	77'000.00
CHARGES			
Salon du Livre	0.00	0.00	-3'000.00
Actes et tirés à part	-65'000.00	-65'150.40	-63'000.00
Annonces dans les actes	9'000.00	9'200.00	9'000.00
Ventes actes et tirés à part	5'000.00	8'053.65	3'000.00
Cercles d'études	-11'000.00	-11'000.00	-11'000.00
Assemblée générale et Conseils	-10'000.00	-11'867.00	-9'000.00
Administration générale	-80'000.00	-71'797.80	-90'000.00
Frais divers	-1'000.00	-470.00	-2'000.00
Amortissement informatique	0.00	-6'499.00	-5'000.00
Pertes sur débiteurs	-1'000.00	-1'330.40	-3'000.00
Dissolution provision pour pertes s/débiteurs	1'000.00	0.00	3'000.00
Provision pour fluctuation de cours sur titres	0.00	-10'000.00	0.00
TOTAL	-153'000.00	-160'860.95	-171'000.00
RESULTAT DU COMPTE D'ADMINISTRATION AVANT SUBVENTIONS	-74'000.00	-77'054.03	-94'000.00
Subventions :			
- Canton du Jura	66'400.00	66'400.00	66'400.00
RESULTAT DU COMPTE D'ADMINISTRATION APRES SUBVENTIONS	-7'600.00	-10'654.03	-27'600.00

COMPTE DE FONCTIONNEMENT "EDITIONS"

	BUDGET	COMPTES	BUDGET
	<u>2002</u> Fr.	<u>2001</u> Fr.	<u>2001</u> Fr.
Honoraires gestion administrative co-éditions	2'000.00	1'690.00	3'000.00
Produits (y.c. subventions)	45'000.00	58'502.03	40'000.00
Charges	-45'000.00	-57'737.65	-35'000.00
Amortissement informatique	0.00	-5'000.00	-5'000.00
RESULTAT DES EDITIONS	2'000.00	-2'545.62	3'000.00

COMPTE DE FONCTIONNEMENT GLOBAL

	BUDGET	COMPTES	BUDGET
	<u>2002</u> Fr.	<u>2001</u> Fr.	<u>2001</u> Fr.
Résultat du compte d'administration	-7'600.00	-10'654.03	-27'600.00
Résultat du compte éditions	2'000.00	-2'545.62	3'000.00
RESULTAT GLOBAL AVANT DISSOLUTIONS ET ATTRIBUTIONS AUX PROVISIONS	-5'600.00	-13'199.65	-24'600.00
DISSOLUTIONS			
Provision éditions	0.00	0.00	19'000.00
Provision générale	0.00	0.00	6'000.00
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE APRES DISSOLUTIONS PROVISIONS	-5'600.00	-13'199.65	400.00
ATTRIBUTIONS			
Provision générale	0.00	0.00	0.00
Provision éditions	0.00	0.00	0.00
RESULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE APRES ATTRIBUTIONS PROVISIONS	-5'600.00	-13'199.65	400.00

Le budget ne soulève pour sa part aucune remarque et il est accepté sans aucun commentaire.

5. MODIFICATIONS STATUTAIRES SELON LES PROPOSITIONS DU COMITÉ DIRECTEUR

Lors de l'Assemblée générale du 27 avril 1991, à Neuchâtel, il avait été procédé à une révision statutaire qui tenait compte de l'évolution accomplie dans l'organisation et le fonctionnement des organes de la Société jurassienne d'Emulation.

Comme rien n'est immuable et figé dans le roc, notre organisation interne s'est adaptée aux nécessités du moment et il s'avère nécessaire, en attendant une révision générale qui devrait tenir compte d'une définition plus claire de nos objectifs et moyens, de mettre en conformité quelques points de nos statuts et nos pratiques actuelles.

Vous avez reçu avec l'invitation à l'Assemblée générale un projet de modification des points suivants :

- Art. 16 Intégration du groupe *Agora* au sein des organes ;
- Art. 24 Suppression du poste statutaire de bibliothécaire-archiviste et fusion des charges concernant les *Actes* et les *Editions* ;
Le Bureau du Comité directeur est enfin mentionné dans les organes ;
- Art. 25 Abrogation de l'obligation d'être de la section de Porrentruy pour occuper quelques charges ; ce point n'est apparu que lors de la modification statutaire du 4 avril 1909, dont l'art. 15 précisait :
La Direction des affaires de la Société appartient au Comité central de la Société dont le siège est à Porrentruy.
Ce Comité est formé d'un bureau central composé de quatre membres choisis à Porrentruy, auxquels sont adjoints un délégué de chaque section, dont le choix appartient à celles-ci, sous réserve de ratification par l'Assemblée générale.

Pratiquement, rien n'impose une affiliation à la section de Porrentruy, au détriment d'une autre section ou d'un cercle. De plus, il apparaît judicieux d'intégrer le plus possible les émulateurs du Sud du Jura au sein des organes de l'Emulation, y compris dans des fonctions à responsabilités, ceci afin d'affirmer l'identité culturelle jurassienne au sens le plus large;

Art. 27 Prévision de cas exceptionnels: le Comité directeur est apte à décider;

Art. 28 bis L'intégration du groupe Agora, décidé lors de la dernière Assemblée générale, doit se concrétiser dans les Statuts, même si son fonctionnement est encore en phase de rodage; cet article est le corollaire de l'art. 16;

Art. 43 Mise en conformité du fonctionnement actuel; la suppression de la mention des tirages à la suite ne correspond pas à leur disparition, mais à une logique juridique qui veut que de petits détails d'ordre administratif ou de gestion ne soient pas abordés dans une législation fondamentale telle que les Statuts;

Art. 48 ATTENTION: MODIFICATION DE LA PROPOSITION
Mise en conformité du fonctionnement actuel; cependant, pour respecter les DEUX conventions qui nous lient à l'Etat Jurassien, il nous est proposé la rédaction amendée suivante:

La bibliothèque de la SJE est déposée auprès de la Bibliothèque cantonale jurassienne; les archives de la SJE sont déposées auprès des Archives cantonales jurassiennes;

Le Fonds Sud est déposé auprès de Mémoires d'Ici, à Saint-Imier;

Art. 40 et 50 Abrogés parce que caducs.

Nous remercions les émulateurs présents de faire confiance au Comité directeur et au Conseil qui vous demandent d'accepter les modifications statutaires telles que ci-dessus.

Les différentes propositions de modifications statutaires ne font l'objet d'aucune remarque et sont donc acceptées telles qu'elles ont été présentées par le Comité directeur.

6. ÉLECTIONS

A) VÉRIFICATEURS DES COMPTES

Après avoir été vérificateurs des comptes pendant deux ans, M. Jean-Pierre Béchir, de la section d'Erguël, et M. Jean-Claude Freléchoz, de la section de Tramelan, sont remerciés pour la qualité de leur travail. Ils seront remplacés par M. Serge Dominé, de la section de Neuchâtel, et M. Charles Jeandupeux, de la section de Saignelégier.

B) PRÉSIDENT

ALLOCUTION DE M. CLAUDE JUILLERAT A L'OCCASION DE SON DÉPART

Mesdames, Messieurs,
Chers Emulateurs,

Les sages limites fixées par les auteurs avisés des Statuts de la Société jurassienne d'Emulation me poussent inexorablement vers la sortie: aujourd'hui, c'est la fin de mon mandat.

Il y a huit ans déjà, vous m'aviez désigné pour reprendre le flambeau de cette noble institution, charge périlleuse pour un homme de terrain que rien ne prédisposait à devenir le ténor d'une société culturelle de haute réputation. J'étais émulateur, comme deux mille d'entre vous; une dizaine d'années auparavant, j'avais mis mes capacités comptables et financières à disposition de ma section de Porrentruy, dont la comptabilité annuelle tenait en une modeste page de recettes et dépenses en deux colonnes d'un cahier quadrillé. Tâche obscure, mais qui avait valu à mon nom de figurer automatiquement dans les *Actes* annuels, comme tous les membres des Comités.

Puis, soudain, l'accession au pouvoir suprême, ou plutôt, à la charge suprême, celle de *Leader maximus*, celle de Président central. Les

hasards d'une vie professionnelle, la proximité des responsables se cherchant des successeurs, et voilà comment un tâcheron de la création culturelle se trouva propulsé à un niveau que la théorie de Peters m'interdira de qualifier plus avant.

Heureusement, l'environnement de travail d'un Président central est composé de collaborateurs compétents, efficaces, et dont les contacts humains sont empreints de chaude sympathie. Des amitiés se sont nouées, fruits d'une œuvre commune poursuivie malgré les changements d'individus, tous valables, tous différents, apportant leurs qualités de cœur et leurs compétences professionnelles.

Le vieux capitaine arrive au port; le navire repartira, piloté par un capitaine, plein d'énergies nouvelles, prêt à animer des dynamismes régénérateurs. Va-t-il quitter le cocon douillet du «préserver» pour courir après le slogan «réformer»? Son équipage sera le garant de l'équilibre d'une Emulation qui voit les hommes se succéder depuis plus de cent cinquante ans et qui, toujours, se révèle être apte à l'innovation dans les activités culturelles qui dynamisent notre petite patrie.

Pour mon compte, l'heure du retrait a sonné: retrait aujourd'hui, retrait dans un mois d'une vie professionnelle qui durant quarante-deux ans m'a limité le temps du rêve, de la recherche personnelle, de la poursuite inlassable de chimères qui, à peine approchées, se métamorphosent et nous conduisent à l'étape suivante d'une quête toujours renouvelée, jamais terminée.

Sur le départ, il est de bon ton pour soi-même, mais moins pour les autres, de formuler quelques considérations sur un avenir peut-être différent. Le troisième millénaire appelle de nouveaux acteurs aptes à définir de nouveaux horizons, prêts à relever de nouveaux défis. Il ne faudra pas oublier que la grande pyramide émulative a une base proportionnelle à son élévation, base dont la formule équilibrée doit encore être calculée, mais qui ne doit pas être bien loin de la formule empirique qu'ont pratiquée nos prédécesseurs tant dans l'action que dans la réflexion. Et cette base, ce sont les deux mille émulateurs qui sont la force et la pérennité de notre institution.

Pour conclure, je réitère mes remerciements aux artisans de l'Emulation, organes officiels et souvent bénévoles, de même qu'aux gentes dames et aux gentilshommes de la Culture, simples émulateurs si fidèles, si sympathiques, si différents dans leurs attentes et dans leur conception de ce que devrait être une société culturelle. Je souhaite plein succès aux hérauts, porte-parole de l'âme jurassienne, sur son propre sol et messagers de son témoignage sur toute la planète... puis, prochainement, au-delà, peut-être!

M. Claude Juillerat est chaleureusement applaudi par l'Assemblée. Une attention lui est alors remise par le Comité directeur. M^{me} Juillerat est fleurie.

Le président central invite alors les personnes présentes et candidates à la fonction de président central à se manifester. Aucune des personnes présentes n'ayant réagi dans ce sens, le président central, au nom du Comité directeur et du Conseil de l'Emulation, propose à l'Assemblée un successeur en la personne de M. Pierre Lachat.

ALLOCUTION DE M. CLAUDE REBETEZ A L'INTENTION DU PRÉSIDENT DÉMISSIONNAIRE

Hommage à Claude Juillerat, président sortant

Après huit années passées à la tête de notre société, Claude Juillerat prend donc congé de nous. C'est en 1990, à Moutier, que Claude a gravi les premiers échelons qui devaient l'amener, à la suite d'une carrière savamment orchestrée, à la tête de la Société jurassienne d'Emulation.

A cette date en effet, un petit groupe de passionnés d'archéologie décidait la création d'un Cercle d'archéologie, troisième cercle d'études de notre société. Or, non seulement Claude faisait partie des initiateurs de ce projet, mais il accepta bien volontiers de présider à la destinée du cercle qui voyait ainsi le jour en présence d'une soixantaine de personnes. Il ne ménagea pas ses efforts pour veiller à sa bonne marche, mettant ses talents d'organisateur hors pair pour concocter des sorties où la découverte de sites archéologiques prestigieux se mariait avec les plaisirs culinaires régionaux, saupoudrés d'herbes aromatiques où fleurait bon l'amitié.

La reconnaissance de ses multiples talents lui valut d'être approché par les instances dirigeantes de l'Emulation, en mal d'un président. Il n'hésita pas longtemps et troqua ses souliers de marche et son imper, compagnons de l'archéologue averti, pour le costume bleu nuit et la cravate de circonstance, attributs de tout président qui se respecte. Dès lors, il ne ménagea ni son temps, ni son énergie, mettant ses convictions culturelles au service de la Société jurassienne d'Emulation.

Il y a aussi l'homme. De ses origines francs-montagnardes, il a su garder l'attachement à la terre et l'amour du pays. Passionné de balades et de botanique, il arpente régulièrement combes et vallons, ruisseaux et talwegs, sentiers et chemins pierreux avec ses amis de la Vigie. Les

lieux-dits n'ont pas de secret pour lui, comme d'ailleurs la plupart des fleurs des champs et les oiseaux de nos campagnes. Certes, vu son grand âge, la vue baisse un peu, mais l'œil reste vif, et puis, jumelles et télescope sauront à coup sûr lui venir en aide le moment venu. Très bientôt, Claude aura loisir de prendre le temps de cultiver ses passions car, non content de quitter l'Emulation, il prendra également sa retraite professionnelle, rangeant son tablier professoral. Nous ne pouvons donc que doublement souhaiter bon vent à ce randonneur humaniste.

Pour tous ses talents conjugués et les services rendus à notre société, le Comité directeur vous propose d'accepter Claude Juillerat comme membre d'honneur de l'Emulation.

ALLOCUTION DE M. CLAUDE JULLERAT A L'INTENTION DU NOUVEAU PRÉSIDENT

Mesdames, Messieurs,

Chers Emulateurs,

Lors de l'Assemblée générale du 24 avril 1999, à Saint-Imier, nous avons accueilli comme membre du Comité directeur Monsieur Pierre Lachat, alors président au Tribunal de Delémont.

Aujourd'hui, après mûres réflexions, le Comité directeur et le Conseil de l'Emulation vous proposent de désigner Monsieur Pierre Lachat comme Président central de la Société jurassienne d'Emulation.

Enfant d'Ajoie, mais né aux Franches-Montagnes, domicilié à Delémont, mais travaillant à Porrentruy, Monsieur Pierre Lachat est un Jurasien typique. Après des études de droit, sa carrière s'est déroulée dans le pays cher à son cœur où il s'est illustré, en plus de son rôle de grand justicier, dans des domaines culturels, naguère les Editions de la Prévôté, actuellement comme président d'ARCOS, association organisatrice d'expositions d'art contemporain au cloître de Saint-Ursanne. Et, pour garder une certaine hauteur dans les tracas et les turpitudes de la vie quotidienne, Monsieur Pierre Lachat préside également la section Jura de l'Aéro-Club Suisse. Avec un pilote pareil, l'Emulation volera vers des horizons radieux.

Encore faudra-t-il que le nouveau président se souvienne des conseils avisés que nous ont légués nos ancêtres. Je lui offre en cadeau de bienvenue un extrait de Machiavel, *Le Prince*, 1513:

Il faut donc savoir qu'il y a deux manières de combattre, l'une par les lois, l'autre par la force: la première est propre aux hommes, la seconde aux bêtes; mais comme la première bien souvent ne suffit pas, il faut recourir à la seconde. Ce pourquoi il est nécessaire au prince de savoir bien pratiquer et la bête et l'homme. Cette règle fut enseignée aux princes en paroles voilées par les anciens auteurs qui disent que l'on confia Achille et plusieurs autres de ces grands seigneurs du temps passé au centaure Chiron pour qu'il les élève sous sa discipline. Ce qui ne signifie autre chose, que d'avoir ainsi pour gouverneur une demi-bête et un demi-homme, sinon qu'il faut qu'un prince sache user de l'une ou de l'autre nature, et que l'une sans l'autre n'est pas durable.

Bon vol au Capitaine, à son équipage et à tous les passagers.

M. Pierre Lachat est nommé par acclamations et adresse quelques mots à l'Assemblée.

ALLOCUTION DE M. PIERRE LACHAT, NOUVEAU PRÉSIDENT



Pierre LACHAT

Président la SJE

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

Je vous dois une explication.

Si l'on m'a proposé à la présidence centrale de la SJE, c'est évidemment parce que j'ai accepté d'être candidat. Mais pourquoi ai-je dit oui?

J'ai d'abord hésité, doutant de mes qualités culturelles à conduire cette grande et prestigieuse association. Mais, la confiance témoignée par les membres du Comité directeur à mon égard, l'amour de mes racines – c'est-à-dire du Jura –, la curiosité de ma nature de gémeaux, les valeurs de l'engagement et du service que m'ont inculquées mes parents ont eu raison de mes réticences. J'ai donc fait le choix d'accepter de présider la Société jurassienne d'Emulation. Choisir implique de prendre des

risques, de renoncer à certaines facilités engendrées par l'habitude et surtout, d'aller de l'avant. Je m'y engage.

Je ne suis ni professeur, ni écrivain, ni artiste. J'ai toutefois quelques ressources que je vous promets de mettre à disposition de notre société. Dans la mesure de mon temps disponible, je ferai de mon mieux pour présider aux destinées de la Société jurassienne d'Emulation. Si je m'é gare ou si je ne remplis pas mon rôle, faites-le moi savoir.

J'aimerais tout d'abord adresser un chaleureux merci à mon prédécesseur qui est encore en place et sur qui nous pourrions encore compter à l'avenir. Je le sais. Se situant volontiers dans le registre de l'humour, de l'ironie et de la litote, il a abordé et traité avec souplesse et doigté les problèmes qui se sont présentés. J'ai apprécié son style. Claude Juillerat m'a donné encore plus le goût de l'Emulation.

L'Assemblée générale vient donc de modifier la règle selon laquelle le président, le secrétaire général et le bibliothécaire-archiviste devaient être choisis dans la section de Porrentruy. La section même de Porrentruy n'a émis aucune objection à ce sujet et a renoncé à son privilège historique. Aujourd'hui, toutes les sections de la SJE sont sur un pied d'égalité. Il y a là incontestablement une marque de générosité et de partage.

Après une longue série de professeurs, l'Assemblée générale élit à sa tête un juriste – sauf erreur le deuxième de son histoire –. L'approche des problèmes, la méthode d'analyse ne sont certes pas identiques. Mais la volonté de faire rayonner le Jura reste fondée sur le même amour du pays. Vous avez osé ce changement. Il s'inscrit toutefois dans une continuité de la politique de la SJE puisque j'appartiens depuis trois ans au comité directeur qui lui-même est formé d'une majorité d'enseignants. Notre nouveau secrétaire général est d'ailleurs lui aussi professeur. Ce changement à la tête de la société dénote cependant aussi une volonté d'ouverture.

Le monde change. Et le Jura aussi !

La recherche de l'identité du Jura, l'affirmation de sa personnalité, la création et la mise en œuvre de la République et Canton du Jura ont marqué le siècle et demi qui nous sépare de la fondation de la SJE. De quoi sera fait son futur, notre avenir ?

Le canton du Jura s'est créé dans un élan culturel sans pareil.

Et puis, l'évolution du monde a amené dans nos contrées des gens d'origines et d'horizons parfois lointains. La population s'est colorée. Les langues se sont diversifiées. Les idées se sont confrontées. Dans leurs bagages, ces personnes ont apporté leurs richesses culturelles.

Actuellement, on parle d'échanges artistiques et de médiateur culturel.

Ces courants de pensée différents et ces autres visions du monde ont eu et vont inmanquablement avoir une influence marquée sur notre tissu socio-culturel et cela dans un mouvement systémique.

La SJE n'échappera pas à ces changements en profondeur de la culture d'ici confrontée à celle d'ailleurs. C'est alors d'intégration de ces valeurs culturelles nouvelles et différentes qu'il faudra parler. Voilà à mon sens le défi qui nous attend.

Le dialogue rétabli dans le pays par l'Assemblée interjurassienne nous engage aussi sur cette voie, en nous proposant des institutions communes.

En résumé, quatre mots *changement – ouverture – confrontation – intégration*.

L'Expo.02 nous incite à «permettre le futur».

Cet aphorisme généreux, je le reprends à notre compte, nous autres, émulatrices et émulateurs. Dans un esprit d'ouverture, de changement et d'intégration culturelle, dans le respect de l'héritage du passé, je souhaite à la Société jurassienne d'Emulation d'oser, et de se *permettre le futur*.

C) HONORARIAT

ALLOCUTION DE M. CLAUDE JUILLERAT A L'INTENTION DE M. JEAN-FRANCOIS LACHAT

Lors de l'Assemblée générale de l'an dernier, le 28 avril 2002, à Berne, Monsieur Jean-François Lachat, secrétaire général, prenait congé de nous après huit années passées à cette tâche à hautes responsabilités qu'il avait assumée avec l'entregent que nous lui connaissons.

Son successeur, Monsieur Michel Hänggi, ne pouvant entrer en fonction qu'à l'automne, Monsieur Jean-François Lachat fut d'accord d'assurer l'intérim, ce qui permit au Comité directeur de fonctionner dans des conditions optimales.

Au terme d'activités nombreuses et variées, Jean-François aspire à une double et douce retraite: plus de mandat à l'Emulation, tâche certes passionnante mais astreignante, et arrêt de toute activité professionnelle. Jean-François voit l'avenir avec sérénité: enfin le temps de vivre, enfin le temps de voyager, d'approfondir sa connaissance du monde, de conquérir sa muraille de Chine et, entre deux découvertes, de se reposer dans son douillet domicile, entre piano et lectures en retard.

Jean-François, que je côtoie depuis une quarantaine d'années, reste pour moi une énigme, un paradoxe: si affable, si civil et réservé, de caractère égal, maître de lui, il semble qu'il a manifesté une activité débordante, mais discrète et efficace. Nous l'avons connu comme secrétaire général, succédant à notre membre d'honneur Bernard Moritz, tempérament volcanique. Jean-François que nous imaginions confiné à sa plume, s'est retrouvé plénipotentiaire, délégué de séance en représentation, mais également grand organisateur de salons, comptoirs, foires du livre et autres activités extérieures. C'est là qu'il s'est avéré fort compétent comme planteur de clous, déménageur de piles de bouquins et autres tâches ingrates, lesquelles ne figuraient pas a priori dans le cahier des charges d'un secrétaire général.

Mais peu à peu, nous avons appris qu'antérieurement, Jean-François avait été confronté à d'autres tâches qui l'avaient révélé polyvalent. Il avait déjà assumé la présidence des Petits chanteurs de Porrentruy durant huit ans, dénotant un fort pouvoir d'organisation et de décision, mettant à profit son sens de la démarche et son entregent dans les contacts humains. Et de façon plus paradoxale, il avait affiné sa plume au service du sport de haut niveau: n'avait-il pas rempli la tâche ardue de chef de presse pendant huit ans également au service du Hockey-Club Ajoie, pensionnaire de Ligue nationale? Contacts avec la presse, mais surtout, hebdomadairement, rédaction de l'article de première page des programmes de matches. Beau défi, si l'on est condamné à ne pas se répéter pour ne pas lasser.

Vous penserez qu'un homme pareil, on n'aurait pas dû le laisser partir. C'est vrai, mais il avait son rythme: pour lui, un septennat, c'est une période de huit ans, puis, après, il faut savoir passer la main. Alors, Jean-François, merci pour tes qualités, merci pour ton travail, ta présence, ton dévouement, et bonne retraite avec ton épouse Madeleine, qui, après tant d'années, nous avoue qu'un homme pareil, elle n'en changerait pas.

Et pour rester à jamais de la Société jurassienne d'Emulation, bienvenue dans le cercle des membres d'honneur!

M. Jean-François Lachat est applaudi de manière nourrie par l'Assemblée. Le Comité directeur lui remet une attention en guise de remerciements pour l'ampleur et la qualité de la tâche accomplie.

ALLOCUTION DE M. JEAN-FRANCOIS LACHAT

Monsieur le Président, chers amis du Comité directeur,
Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas sans une certaine émotion qu'aujourd'hui, du moins officiellement, je quitte ce perchoir. Mais dans la vie, il faut savoir être raisonnable et accepter qu'au bout d'un certain temps, place doit être faite à une force plus jeune susceptible d'apporter à une société telle que la nôtre un renouveau dont en permanence elle a besoin.

Lorsqu'il y a huit ans, le président d'alors m'avait sollicité pour remplacer le secrétaire sortant, j'avais accepté l'offre tout en sachant pertinemment que je n'occuperais ce poste que durant deux périodes, même si nos statuts permettent à un secrétaire général, comme le Pape à Rome, de siéger à vie.

Je n'ai jamais envisagé un mandat plus long, persuadé qu'au bout d'un certain temps, avec l'âge qui avance aussi, on finit presque inévitablement par tomber dans la routine, fait extrêmement néfaste pour toute entreprise.

Voilà pourquoi j'ai fait savoir aux membres du Comité directeur depuis fort longtemps déjà que ma place à cette tribune serait libre à partir d'aujourd'hui.

C'est bien sûr avec un petit pincement au cœur que je vis cet instant présent, mais, chose rassurante, je suis profondément convaincu que mon successeur sera à la hauteur et que l'Emulation ne pourra que se réjouir du choix opéré.

Durant huit années, j'ai toujours essayé de maintenir des relations cordiales, voire amicales avec l'ensemble des personnes qui m'ont entouré et je dois avouer que de ces nombreux contacts, je n'ai tiré que des expériences enrichissantes.

Je tiens donc à remercier personnellement ici même tout d'abord les deux présidents qui ont dû composer avec moi, à savoir M. Philippe Wicht durant la première année et M. Claude Juillerat. Avec eux, il n'y a jamais eu de divergence de vues et pour la bonne marche d'une telle société, cette affirmation vaut de l'or.

Il en a d'ailleurs été de même avec les membres du Comité directeur ainsi qu'avec les autres responsables de l'Emulation.

Des remerciements très particuliers vont surtout aux deux secrétaires M^{mes} Bédât et Lachat, qui ont toujours su m'épauler lorsque le travail se faisait pressant. Pouvoir compter sur de telles collaboratrices, cela aussi vaut de l'or.

En conclusion, je tiens à affirmer que j'ai toujours énormément apprécié la tolérance dont vous avez parfois dû faire preuve à mon égard,

l'amitié que vous m'avez témoignée durant ces quelques années et les excellents moments que nous avons passés ensemble.

Je vous remercie également toutes et tous pour l'immense bonheur que vous venez de me faire en me nommant membre d'honneur de l'Emulation et pour le magnifique cadeau-souvenir que je viens de recevoir.

Je garderai de mon passage à l'Emulation un souvenir impérissable et je forme des vœux pour que tout ce qui dans l'avenir sera entrepris réponde, comme je l'ai déjà dit dans mon rapport, aux besoins véritables de la population de notre petit pays ainsi qu'aux intérêts de la patrie jurassienne.

Je souhaite enfin beaucoup de plaisir à mon successeur dans ses nouvelles fonctions, persuadé qu'il saura trouver au sein de l'Emulation toutes les satisfactions qu'il est en droit d'attendre d'une telle fonction.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente journée.

7. DIVERS

Lors de son Assemblée générale 2000 à Fribourg, la Société jurassienne d'Emulation votait une résolution relative à la politique culturelle du canton du Jura. Sensibles à l'avancée de la réflexion et fidèles à la ligne de conduite qu'ils ont toujours défendue, le Comité directeur et le Conseil de l'Emulation proposent au vote de l'Assemblée générale une nouvelle *résolution*.

Vers un service interculturel jurassien

Dans la résolution votée par son Assemblée générale réunie à Fribourg le 29 avril 2000, la Société jurassienne d'émulation (SJE) rappelait que la politique culturelle jurassienne ne pouvait se concevoir que dans l'aire du canton du Jura et du Jura bernois. Forte de ce constat, la SJE invitait les Autorités à instituer un Service des affaires culturelles exerçant son activité à la fois dans le Canton du Jura et le Jura bernois.

La SJE a pris connaissance du message du Gouvernement jurassien au Parlement du 22 janvier 2002, qui propose la nomination d'un-e délégué-e aux affaires culturelles à plein temps.

La SJE se réjouit que le Gouvernement soit revenu sur sa décision première de supprimer le poste de délégué aux affaires culturelles et

d'en transférer les tâches à l'Office du patrimoine historique. Cependant, la SJE considère prématurée la nomination d'un délégué aux affaires culturelles pour le canton du Jura; elle estime indispensable d'instituer prioritairement un Service interjurassien des affaires culturelles.

En conséquence, la SJE partageant l'avis de l'Assemblée interjurassienne, réitère sa requête aux Autorités compétentes de créer le Service interjurassien des affaires culturelles. Elle demande que les démarches nécessaires soient entreprises sans délai afin que le Service interjurassien des affaires culturelles devienne réalité.

Aucune remarque particulière n'ayant été faite, la résolution est acceptée par l'Assemblée et sera portée à la connaissance des autorités politiques concernées et de la presse.

La prochaine Assemblée générale de la Société jurassienne d'Emulation aura lieu en 2003 aux Franches-Montagnes.

Aucune proposition ne lui étant parvenue dans le temps imparti, le président central clôt l'assemblée à 11 h 45.

M. Jean-Pierre Jelmini, historien, présente ensuite à l'Assemblée une conférence relative à quelques points d'histoire du canton de Neuchâtel. Les compétences scientifiques et les qualités d'orateur de M. Jelmini enchantent l'auditoire qui applaudit chaleureusement à la fin cette brillante présentation.

L'apéritif et le repas sont servis à l'Hôtel Beaulac où les convives passent une après-midi fort agréable.

En milieu d'après-midi, les convives sont invités à visiter les installations neuchâteloises de l'Expo 02. La magnifique balade sur l'Arteplage de Neuchâtel suscite un enthousiasme général.

La Société jurassienne d'Emulation adresse ses remerciements les plus cordiaux à la section de Neuchâtel et à sa présidente, M^{me} Marie-Paule Droz-Boillat.

MODIFICATION DES STATUTS

Anciennement :

- Art. 16 Les organes centraux sont :
1. l'Assemblée générale
2. le Conseil
3. le Comité directeur
4. les vérificateurs des comptes.
- Art. 24 Le Comité directeur est l'organe exécutif de la société. Il est formé de 9 à 11 membres, parmi lesquels obligatoirement : un président, un vice-président, un secrétaire général, un caissier, un bibliothécaire-archiviste, le président de la commission des *Actes* et le président de la commission des éditions.
- Art. 25 Le président, le secrétaire général et le bibliothécaire-archiviste sont choisis dans la section de Porrentruy.
- Art. 27 Le Comité directeur a les attributions suivantes:
1. ...
9. ...
- Art. 43 La commission des *Actes* est responsable de cette publication. Les auteurs disposent de tirages à la suite selon des conditions fixées par le Comité directeur.
- Art. 48 Le Comité directeur organise et gère à Porrentruy une bibliothèque dans laquelle sont réunis, dans la mesure du possible, tous les ouvrages publiés par des Jurassiens ou relatifs au Jura.
Elle comprend notamment
1. la série complète des *Actes* et des autres publications de la société;
2. les achats alimentant le fonds du Sud du Jura;
3. les archives;
4. les dons et les legs.
- Art. 49 Tout sociétaire peut emprunter ou consulter ces ouvrages.
- Art. 50 Un règlement établi par le Comité directeur fixe le mode d'usage de la bibliothèque et les charges du bibliothécaire-archiviste.

Les présents statuts ont été approuvés par l'Assemblée générale le 27 avril 1991, à Neuchâtel.

Nouvellement :

- Art. 16 Les organes centraux sont :
1. l'Assemblée générale
2. le Conseil
3. le Comité directeur
4. les vérificateurs des comptes
5. le groupe de concertation Agora.
- Art. 24 Le Comité directeur est l'organe exécutif de la société. Il est formé de 9 à 11 membres, parmi lesquels obligatoirement : le président, le vice-président, le secrétaire général, le caissier et un représentant de la Commission des Editions.
Le Comité directeur peut désigner en son sein un bureau chargé de traiter les affaires courantes.
- Art. 25 Abrogé.
- Art. 27 Le Comité directeur a les attributions suivantes:
1. ...
9. ...
10. il traite de toutes les affaires qui ne sont pas de la compétence d'un autre organe.
- Art. 28 bis **Le groupe de concertation Agora**
Deux fois par année, le groupe de concertation Agora se réunit sous l'égide du Comité directeur.
Il rassemble les membres du Comité directeur, les présidents des Cercles et des émulateurs actifs au sein d'autres organismes culturels.
Il s'efforce d'harmoniser leurs activités et de favoriser des synergies.
- Art. 43 La Commission permanente des Editions est responsable des publications, y compris des *Actes*.
- Art. 48 La bibliothèque et les archives de la SJE sont déposées auprès de la Bibliothèque cantonale jurassienne.
Le Fonds Sud est déposé auprès de Mémoires d'Ici, à Saint-Imier.
- Art. 49 Abrogé.
- Art. 50 Abrogé.

Les articles ci-dessus des présents statuts ont été modifiés par l'Assemblée générale le 1^{er} juin 2002, à Neuchâtel.